



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nomination d'Amélie de Montchalin à la présidence de la Cour des comptes

Question au Gouvernement n° 1282

Texte de la question

NOMINATION D'AMÉLIE DE MONTCHALIN À LA PRÉSIDENTE DE LA COUR DES COMPTES

Mme la présidente . La parole est à M. Yoann Gillet.

M. Yoann Gillet . Madame la ministre des comptes publics, demain vous serez nommée par le président de la République à la tête de la Cour des comptes.

M. Laurent Jacobelli . Quelle honte !

M. Yoann Gillet . Demain donc, vous devrez évaluer ce que vous et vos amis avez vous-mêmes détruit.

M. Sébastien Chenu . Et ce n'est pas brillant !

M. Yoann Gillet . On peine à y croire, mais demain, vous serez donc juge et partie. Voilà le scandale démocratique dont vous, et l'ensemble de la Macronie, êtes l'incarnation !

La république des copains au grand jour ;...

M. Emeric Salmon . Des copains et des coquins !

M. Yoann Gilletla république de ceux qui savent qu'ils vont être sortis du pouvoir par les Français et qui, avant de partir, tentent de tout verrouiller. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.*)

Le budget que vous avez défendu alourdit la dette – déjà monstrueuse – du pays. Les dépenses publiques continuent de grimper – avec une hausse de 37 milliards d'euros cette année – et pour les financer, les Français devront payer 10 milliards d'impôts en plus. Pour quel résultat ? Aucun des principaux problèmes du pays n'a été résolu ! L'école est déclassée, le système de santé est débordé, les outre-mer sont totalement abandonnés, notre industrie et notre agriculture sont en détresse, notre souveraineté énergétique est mise à mal, l'immigration est hors de contrôle et l'insécurité gangrène nos territoires.

Jamais dans l'histoire de France un gouvernement n'aura autant dépensé, autant prélevé, autant accumulé de dettes.

M. Emeric Salmon . Avec le soutien de LR !

M. Yoann Gillet . Pendant que les Français subissent votre chaos, vous voilà récompensée par cette nomination.

Nommer une macroniste de la première heure à la tête de la Cour des comptes, c'est confier le contrôle de

l'argent des Français à ceux qui ont vidé les caisses. Une honte ! Une audace ! Une provocation ! Une dérive illibérale !

Accepterez-vous cette nomination ou vous reste-t-il un minimum de respect pour certains principes et pour les Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme Olivia Grégoire . C'est vous qui parlez de respect ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement. (*Protestations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Sébastien Chenu . Quelle honte !

M. Thibault Bazin . Un peu de respect !

M. Philippe Schreck . Elle sera vite nommée quelque part, elle aussi !

M. Jean-Philippe Tanguy . Quel sera son parachute ?

Un député du groupe RN . Un parachute doré !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement* . Eh oui, ce n'est que moi... (*Sourires. – Les protestations se poursuivent sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente. Allez, on écoute Mme la ministre !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . La nomination d'Amélie de Montchalin au poste de première présidente de la Cour des comptes est une prérogative du président de la République. Ainsi sont faites nos institutions. (*Bruit sur les bancs des groupes RN et UDR.*) Que cela vous plaise ou non, vous n'avez pas gagné la dernière présidentielle !

M. Jean-Philippe Tanguy . Ça ne nous plaît pas !

M. Laurent Jacobelli . Madame est une grande démocrate !

Mme Michèle Martinez . Partez !

M. Sébastien Chenu . Il est beau le nouveau monde !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Vous n'avez pas de majorité absolue et vous n'avez même pas de majorité tout court dans cette assemblée !

M. Emeric Salmon . C'est quoi, cette réponse ?

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Je vous invite donc à respecter le pouvoir de nomination du président de la République.

M. Emeric Salmon . Vous crachez à la gueule des Français !

M. Thibault Bazin . Restez poli !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Je dois m'avouer extrêmement fière que le président de la République ait choisi une femme compétente, qui deviendra la première femme à la présidence de la Cour des comptes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR. - Les protestations et le bruit se poursuivent sur les bancs des groupes RN et UDR, couvrant par moment la voix de l'oratrice.*)

M. Sébastien Chenu . Quelle provocation ! Vous sortirez sous les crachats !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Une personnalité de grande qualité, dont nous assumons le profil politique, qui a largement démontré ses compétences, sa capacité de dialogue avec l'ensemble des groupes politiques représentés dans cette assemblée...

M. Sébastien Chenu . N'importe quoi !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée*et son respect du Parlement.

M. Laurent Jacobelli . Avec quel résultat ? Bravo !

M. Sébastien Chenu . Vous sortirez couverts de goudron et de plumes !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Le fonctionnement de la Cour des comptes est collégial, ce qui garantit son indépendance.

M. Sébastien Chenu . Vous êtes nuls !

M. Emeric Salmon . Allez-vous remplacer Jack Lang ?

Mme la présidente . La parole est à M. Yoann Gillet.

M. Yoann Gillet . Soyons sérieux ! S'il vous reste un minimum de principes essentiels, si vous avez du respect pour ces principes - notamment la démocratie - et pour les Français, il faut refuser cette nomination !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Sébastien Chenu . Ils s'en foutent des Français !

Données clés

Auteur : [M. Yoann Gillet](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1282

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2026